
Communiqué



Paris, le 12 septembre 2015

Réunion de travail sur l'accueil des réfugiés :

Les maires de Villes de France souhaitent garder leur liberté de décision

La réunion de travail qui s'est tenue ce matin à Paris à l'invitation du ministre de l'Intérieur a réuni quelques 600 élus locaux venus s'informer des modalités des conditions d'accueil des réfugiés qui fuient les guerres du Moyen-Orient.

Caroline Cayeux, sénateur-maire de Beauvais, présidente de Villes de France, a participé à cette réunion.

Bernard Cazeneuve, entouré des représentants des administrations (Ofpra, HCR, DIAHL) et du président de la FNARS, a rappelé le mécanisme européen de solidarité et la nécessité pour chaque pays de prendre sa part, la France s'étant engagée à accueillir 24000 réfugiés sur deux ans.

S'adressant aux élus locaux, le ministre de l'Intérieur a présenté les modalités concrètes d'accueil.

Les élus locaux ont ainsi reçu confirmation « d'un accompagnement sans faille de l'Etat » auprès des maires à l'échelle des préfectures de départements.

Si le ministre de l'Intérieur a bien confirmé que dans un premier temps l'accueil se fera sur la base du volontariat des communes, il a laissé entendre que le schéma national d'accueil des réfugiés prévu par la Loi sur le droit d'asile s'appliquerait en cas de carence. Cette dernière option est récusée par les adhérents de Villes de France qui veulent exprimer leur attachement à leur liberté de décision en fonction de leur capacité.

En matière de logement, Bernard Cazeneuve a annoncé un soutien financier de 1000 euros par place ouverte à l'hébergement, la mobilisation des dispositions de droit commun (aides Anah, solibail) et la création d'un fonds à l'investissement pour la réhabilitation des logements notamment dans les zones détendues.

Pour Caroline Cayeux, cette somme forfaitaire de 1000 euros ne pourra raisonnablement pas couvrir les frais que devront engager les communes pour l'ouverture de places d'accueil.

Invitant les maires à se mobiliser et comptant sur leur engagement, le Premier ministre, Manuel Valls, a clôturé la réunion.

Contact médias : Echos de villes : Sophie Prévost – tél. : 01 42 21 12 18

Présidée par Caroline Cayeux, sénateur-maire de Beauvais, et co-présidée par Jean-François Debat, maire de Bourg-en-Bresse, Villes de France, association d'élus pluraliste, (forte de 25 ans d'action, sous son ancienne dénomination de Fédération des villes moyennes) représente et accompagne les villes et agglomérations de taille infra-métropolitaine du territoire national dont elles forment l'armature urbaine. Elle regroupe ainsi près de la moitié de la population française.

Villes de France informe ses adhérents, réalise les études dont ils ont besoin, organise les événements qui les font connaître, valorise les positions communes sur les sujets majeurs pour la « qualité de ville » : gestion locale, développement économique et attractivité, innovation et enseignement supérieur, commerces et services publics, développement durable et qualité environnementale...

VILLES de FRANCE - 94 rue de Sèvres • 75007 Paris - Tél. 01 45 44 99 61 - fax. 01 45 44 24 50

www.villesdefrance.fr - contact@villesdefrance.fr - Contact : Nicole Gibourdel, déléguée générale